



### A retenir

**Œil de paon** : risque de dissémination et de contamination par le champignon en cas de pluie.

**Teigne de l'olivier** : risque de dégâts sur bouton floraux.

**Pyrale du Jasmin** : période à risque, surveiller les jeunes plantations.

### SOMMAIRE

A retenir  
Stades  
phénologiques  
Œil de paon  
Teigne de l'olivier  
Pyrale du jasmin  
Prévision météo  
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B

Structures partenaires :  
AREFLEC, InterBio Corse,  
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office National  
de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ECOPHYTO

- **Stades phénologiques** (d'après l'échelle BBCH, Sanz-Cortés et al., 2002)

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

Les premiers principaux stades phénologiques sont passés : 0 = Développement des bourgeons ; 1 = Développement des feuilles ; 3 = Développement des pousses.

En résumé, les bourgeons foliaires se sont allongés, les premières feuilles sont étalées et les pousses peuvent atteindre 70% de leur taille finale.

On est donc au stade 5, les boutons floraux se développent et les bouquets floraux commencent à s'allonger.

Photo 1 : début du stade 54 sur variété Zinzala à 100 mètres d'altitude, le 3 avril



- **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

Le champignon se manifeste sur la face supérieure des feuilles âgées par des tâches rondes de taille et de couleur variables. Les tâches actuelles sont donc issues des contaminations d'automne produites lors de pluies. Le printemps représente également un fort risque de contamination, de début mars à fin juin.

Le temps nécessaire à l'apparition de la tâche après la contamination varie avec la température. Les optimales sont comprises **entre 11 et 20°C** : en deçà de 11°C et au-delà de 25°C, le développement de la maladie est ralenti.

**Seuil de nuisibilité** : + de 15 % de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10 % de feuilles présentant les symptômes.

**Mesures prophylactiques.** Parmi les principaux moyens culturaux préventifs, il est conseillé de :

- éviter de planter dans les bas-fonds humides, maintenir un bon écartement entre les arbres ;
- employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie ;
- aérer les arbres par une taille adéquate ;
- dans les parcelles affectées, éliminer si possible les feuilles chutées par leur ramassage et leur incinération ;
- améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée ;
- notamment éviter d'employer les engrais azotés qui tendent à rendre les tissus plus minces et moins résistants à la maladie ;
- éviter les carences potassiques qui favorisent le développement de la maladie.



Photo 2 : Symptômes sur feuilles

- **Teigne de l'olivier – *Prays oleae***

Le BSV n°4 du 12 septembre 2014 signalait des dégâts parfois importants dans les vergers liés à la présence de la teigne : les chenilles de la **génération carpophage** sont très préjudiciables, elles provoquent la chute prématurée des olives, soit en y pénétrant, soit en les quittant pour se nymphoser.

L'espèce a hiverné à l'état de chenilles vivant en mineuses des feuilles, c'est la **génération phyllophage**. Elle n'est pratiquement jamais nuisible, les mines ne représentant qu'une surface foliaire minime mais elle doit être détectée à partir de **février-mars** grâce au comptage du taux de feuilles présentant une mine. Les adultes éclosent au printemps, en coïncidence avec le stade des boutons floraux différenciés, et vont pondre : les chenilles qui en seront issues, dites de la **génération anthophage**, habitent ces inflorescences et vivront aux dépens des boutons floraux avant de tisser un réseau de fils.



**Principaux auxiliaires efficaces** sur la génération anthophage : de nombreux insectes auxiliaires peuvent jouer un rôle appréciable dans la limitation des populations de teigne. Parmi eux, on compte les larves de Chrysopes et les araignées. Les oiseaux sont également de grands consommateurs d'insectes.

**Dégâts** : ils sont dus à la **chenille**. Elles broutent les inflorescences, entraînant une diminution du nombre de boutons floraux ; de plus, l'enserrement des bouquets floraux par ses fils de soie provoque l'avortement des fleurs. L'importance économique des dégâts dépend donc non seulement de l'effectif de la population du ravageur, mais aussi de la génération en cause.

**Seuil de nuisibilité** : plus de 20% de feuilles minées.

**Evaluation du risque sur boutons floraux** : élevés si présence de teigne en 2014 et si seuil de nuisibilité atteint ou dépassé.

- **Pyrale du jasmin – *Margaronia unionalis***

Des dégâts sont observés sur jeunes plantations : ils sont causés par la chenille qui dévore les pousses terminales des rameaux et les jeunes feuilles. L'olivier prend alors un aspect buissonnant, sa période juvénile est prolongée, retardant ainsi son entrée en production. Plusieurs générations par an se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne.



Photo 4 : dégâts sur jeunes pousses

**Evaluation du risque** : moyen ; surveiller uniquement sur jeunes arbres.

**Seuil de nuisibilité** : pas de seuil.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jedi 9 avril	Vendredi 10 avril	Samedi 11 avril	Dimanche 12 avril	Lundi 13 avril	Mardi 14 avril	Mercredi 15 avril	Jedi 16 avril	Vendredi 17 avril
Haute Corse / Corse du Sud									
						Risque d'averses mardi			

## LIENS UTILES

---

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien :  
[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.  
[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)
- Alerte concernant la bactérie ***Xylella fastidiosa***, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur **oliviers**, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien suivant :  
[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.